

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Marseille, le – 6 FEV. 2017

Affaire suivie par :

- DREAL PACA, Service de la prévention des risques, Unité des risques naturels majeurs, Ghislaine Verrhiest-Leblanc et Fabienne Carmignani (tél. : 04.88.22.63.90 ou 93)

- DREAL Occitanie, Service Risques, Division Risques Naturels et Littoral, Claire Dollé (tél. :04.34.46.63.86)

SPR/URNM/FC/2017/n°203

La directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA

Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

A l'attention des membres du Comité de Pilotage (*liste en annexe*)

Objet : Comité de pilotage (COPIL) de l'étude "gestion des risques de ruissellement" en régions PACA et Occitanie – Relevé de décisions de la première réunion organisée le 26 janvier 2017

PJ :

- o Liste des membres du COPIL destinataires du présent courrier
- o Relevé de décisions du COPIL du 26 janvier 2017
- o Supports de présentation du COPIL du 26 janvier 2017
- o Liste des participants au COPIL du 26 janvier 2017
- o Cadre de l'étude validé par la DREAL PACA, la DREAL Occitanie et le Cerema

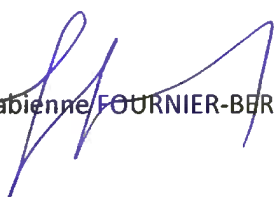
Vous avez participé, ou avez été convié, à la première réunion du comité de pilotage de l'étude "gestion des risques de ruissellement" sur l'arc méditerranéen qui s'est tenue le 26 janvier 2017 à Arles. Nous vous remercions pour votre participation active à cette démarche.

Vous trouverez en pièce jointe le relevé de décisions de cette première rencontre. Il est accompagné des supports de présentation de la liste des participants et du cadre de travail validé par la DREAL PACA et la DREAL Occitanie (maîtres d'ouvrage de l'étude) et le Cerema (appui technique mandaté). L'ensemble des pièces jointes vous a été transmis par courriel le 6 février 2017. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet de l'Observatoire régional des risques majeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORRM PACA) à l'adresse suivante : <http://observatoire-regional-risques-paca.fr/article/ruissellement>.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le **12 septembre 2017 de 9 h 30 à 16 h dans les locaux du SYMADREM sur Arles**. Le programme de cette future journée vous sera envoyé un mois avant la réunion.

Les services des deux directions régionales se tiennent à votre disposition pour toute précision que vous jugerez utile.

Pour la DREAL PACA
L'adjoint au Chef du Service Prévention des Risques



Fabienne FOURNIER-BERAUD

**ANNEXE 1 : Composition du comité de pilotage de l'étude
"gestion des risques de ruissellement" en régions PACA et Occitanie**

Composition du COFIL		
Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère de l'Environnement) Service des Risques Naturels et Hydraulique	BASIN Bérandère	Bureau des risques inondations et littoraux – BRIL - Chef de bureau
	VULLIERME Emmanuel	BRIL -Chargé de mission Inondations
	GOISLOT Damien	Bureau de l'Action Territoriale – BAT - Adjoint au chef de bureau
	MICHEL Jean-Victor	BAT- Adjoint au Chef de la Mission Plans Submersions Rapides
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes – Service Prévention des Risques - Délégation de Bassin	DE SOLERE Hélène	Service Bassin Rhône-Méditerranée et plan Rhône Chargée de mission inondation
Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable - CGEDD	PIPIEN Gilles	Mission d'inspection générale territoriale Marseille (Occitanie, Paca, Corse)
	ROCHE Pierre-Alain	Milieux Ressources et Risques
DDTM 11 (Aude) Service de Prévention des Risques et Sécurité Routière – SPRISR	SIDORSKI Eric	Unité Gestion des Risques Majeurs - UGRiM - Chef d'unité
DDTM 30 (Gard) Service Eau Inondation -SEI	TROMAS Françoise	Chef de service
DDTM 34 (Hérault) Service Eau Risques et Nature - SERN	MARTELLI Patrick	Unité Risques Inondations – Chef d'Unité
	RENZONI Julien	Chef de service
DDTM 66 (Pyrénées orientales) Service Eau et Risques -SER	AERTS Xavier	Chef de service
	MACAREZ Frédéric	Prévention des risques - PR - Chef d'unité
RTM - ONF 66-11	Isabelle GEHIN	
DDTM 06 (Alpes-Maritimes) Service Eau Risques -SER	CARDELLI Bernard	Chef de service
	NAVILLE Ségolène	Adjoint Chef de service
	MOLINIER Fabrice	
DDTM 13 (Bouches-du-Rhône) Service Urbanisme Pôle Risques Naturels	LANGUMIER Julien	Adjoint Chef de service, Chef de Pôle
	GOUEDRANCHE Luce	
DDTM 83 (Var) Service Aménagement Durable – SAD Bureau Risques	GRUFFAZ Yannick	Chef de Bureau
	DASPRE Florian	
	Didier PALIFERRO	
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - CEREMA Direction Territoriale Méditerranée - DterMed Département Risques Eau Construction - DREC	BALAGUER Renaud	Chef de département
	CHANAL Anne	Service Risques Inondations Littoraux et Hydrauliques - SRILH - Chef de Service
	MOULIN Christophe	SRILH
	VEDOVATI Bertrand	SRILH
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement – CEREMA Direction Techniques Territoires et Villes – DtecTV Vulnérabilité Urbaine Eau Risques - VUER	RIVAL Fabien	
	LENOUVEAU Nathalie	
Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation - CEPRI	BIDAULT Stephanie GALLOT Violette	Directrice
RTM des Pyrénées orientales	GEHIN Isabelle	Chef de Service
DREAL PACA Service de la prévention des risques - SPR Unité des risques naturels majeurs -URNM	VERRHIEST Ghislaine	Chef d'Unité
	CARMIGNANI Fabienne	Chargée de mission inondations
DREAL Occitanie Service Risques Département Risques Naturels et Littoral	DOLLE Claire	Chef du Département
DREAL Corse Service des Risques Energie et Transports - SRET - Division Prévention des Risques	BERGES Sébastien	Chef de Division
	ELAPHOS Alexandre	Unité Prévention des Risques

Territoires Test		
Ville de Banyuls (66)	SOLE Jean-Michel	Maire
	VINOT Guy	Adjoint au Maire
Cannes - Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (06)	CAYLA Laure	Directrice GEMAPI
	ESTIMBRE Laurence	
	CARASSOU MAILLAN Philippe	
Nice - Métropole Nice Côte d'Azur (06) Direction de l'Eau, de l'Air et de la Qualité des Milieux Service Assainissement	SANSON Claire	Directrice du pôle hydraulique et pluvial
	FRAGNI Jessica	
	LANOIRE Sébastien	
Ville de Sainte-Anastasie (30)	PANNAFIEU Blandine	Adjointe au maire
	DURAND Laurence	Secrétaire Générale
Territoires Témoins		
Métropole Aix Marseille Provence (13)	M. le Directeur de l'Eau, de l'Assainissement et du Pluvial	
	Pascal DESHONS	DEA, Directeur Adjoint en charge de l'Ingénierie et des Etudes
	Philippe ROBERT	DEA, Responsable de la Division Etudes Générales Service Ingénierie
	TIBERINI Lewis	DEA
Ville d'Antibes (06) DGA Proximité Direction des réseaux et Infrastructures Service Eaux Pluviales - Inondations	EMPHOUX Valérie	Responsable de service
Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole (30)	VAUTIER Thierry	Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
	JEANJEAN Marie	DEA
	PAILLARD Franck	DEA
Montpellier Métropole (34)	FUCHS-JESSLEN Florence	Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Copies		
DREAL PACA Service de la prévention des risques - SPR	PERDIGUIER Pierre	
	FOURNIER-BERAUD Fabienne	
	GUILLAUME Pascaline	
	ASSANTE Julien	
DREAL Occitanie	VIU Annie	Directrice Régionale Adjointe
	COULOMB Jean-Marie	Directeur Adjoint des Risques Naturels
	CHAPELET Philippe	Service Risques - Chef de service
DREAL Corse Service des Risques Energie et Transports - SRET	PRADEL Christian	Chef de Service
Ville de Sainte-Anastasie (30)	TIXADOR Gilles	Maire
DDTM 11	VETTER Marc	Directeur Adjoint
DDTM 06	FOREST Sébastien	Directeur Adjoint
DDTM 13	MOISSON DE VAUX Bénédicte	Chef du Service Urbanisme
DDTM 83	CHERY Vincent	Directeur Adjoint
	KAUFFMANN Michel	Chef de Service Aménagement Durable



Direction territoriale Méditerranée

1^{er} comité de pilotage
Étude globale « ruissellement » 2016-2017
sur l'arc méditerranéen
Relevé de décisions
Jeudi 26 janvier 2017 – Locaux du SYMADREM (Arles)

Relevé de décisions

La journée est animée par la DREAL PACA (Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC), la DREAL Occitanie (Claire DOLLE et Philippe CHAPELET) et le Cerema (Christophe MOULIN).

10:00 – 10:45 : Rappel du contexte, des objectifs de l'étude, modalités - zoom sur les territoires tests et témoins (DREALs PACA et Occitanie et Cerema)

- **Introduction de la journée par Philippe CHAPELET – DREAL Occitanie**

Phénomènes cévenols anciens, crues catastrophiques récentes 2014-2015 : des travaux déjà anciens des services locaux, la formalisation de déc 2015 via la circulaire arc méditerranéen. Prise de conscience du niveau national qui implique d'aller vite dans la mise en œuvre de l'instruction, car le renfort d'effectifs sur le sujet est à utiliser et une attente forte est présente du niveau national d'apports locaux via nos retours d'expérience.

- **Présentation des objectifs et des modalités de travail par Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC – DREAL PACA**

Objectif de l'étude : suite aux inondations survenues en octobre 2015 sur les départements des Alpes-Maritimes et du Var, les DREAL PACA et Occitanie ont souhaité lancer une démarche exploratoire méthodologique s'appuyant sur des territoires tests afin de mieux appréhender et gérer les risques de ruissellement. Cette démarche a été engagée avec l'appui technique du Cerema et en étroite collaboration avec les DDTM concernées, la DREAL de bassin et la DREAL Corse.

Les territoires tests – Cannes, Nice, Banyuls et Sainte-Anastasie – constituent des secteurs privilégiés d'analyse et de déclinaison des méthodes proposées dans l'étude.

Dans le cadre des travaux en cours et à venir, les DREAL PACA et Occitanie ont souhaité la mise en place d'un comité de pilotage associant les acteurs impliqués dans la démarche ainsi que des collectivités et des experts ayant une expérience notable dans la gestion de ce type de risques.

La première réunion du comité de pilotage permet d'échanger sur les modalités techniques et organisationnelles de conduite de l'étude, de partager une définition commune du ruissellement, et de présenter un premier état des lieux en matière de connaissance et de gestion des risques de ruissellement.

« PPR »- « PLU »- « SLGRI DI second cycle »- « PAPI » : état des lieux du possible et du réalisé dans ces outils sur nos territoires, identifier des pistes de progrès.

Étude volontairement pratique et en lien avec le terrain , via des cas tests et des témoins. Volonté d'avoir des approches « rurales » et « plus urbaines ».

Livrables attendus :

- méthode de caractérisation et de gestion des risques de ruissellement, - démarche d'approche et de définition d'une stratégie de gestion simple, pragmatique et reproductible sur l'ensemble des territoires concernés,
- diffusion d'un cahier de recommandations pour l'arc méd.
- production d'une synthèse et d'un plan d'actions pour chaque cas pilote

Modalités de travail :

COPIL : 3 fois à réunir sur 18 mois

DREALs PACA et occitanie, 7 DDTs littorales, Collectivités, DGPR, bassin, experts techniques.

Territoires tests : expérimenter l'approche méthodologique

Territoires témoins : actions déjà conduites, apport d'un regard sur le sujet, expérimenter en propre la démarche sans le CEREMA

Calendrier :

Fin printemps 2017 : typologies ruissellement, bilan état des lieux

Été : territoires tests rencontrés

12 Sept : rendu mi-parcours

Lien avec l'étude nationale CGEDD sur la gestion des eaux pluviales : oui, il est souhaitable mais en attente de récupération des éléments. DGPR et MIGT feront en sorte de la mobiliser dans le cadre de cette étude.

10:45 – 11:30 : Tour de table autour de la notion de ruissellement, proposition d'une définition commune (Cerema)

• **Tour de table :**

DDTM 30 et 34 : position état écoulement généré par bassin inf 1 km² : ruissellement ; sinon débordement de cours d'eau. Le PPRi n'intègre pas le ruissellement. Aménagements possibles pour le gérer hors d'un doc réglementaire en dur. Notion d'exceptionnel sur le phénomène. Notion qui partage les rôles État /collectivités.

Antibes : ce qui n'est pas débordement, tout ce qui n'est pas géré par l'État, tout ce qui est inférieur à 1km². PPRI ancien qui mélange les deux notions.

CA Pays de Lérins : débordements de vallons par pris en compte dans les PPR ; ne plus faire la distinction entre vallons secs et cours d'eau : réfléchir à l'échelle du bassin versant. Les PAC devaient inclure le ruissellement : or les hauteurs d'eau ont été précisées pour les débordements mais il n'y a pas le ruissellement... donc incompréhension. Parler de « risque inondation » et pas forcément ruissellement ou débordement de cours d'eau.

Banyuls : ruissellement occasionne le débordement...l'eau coule, et va au point bas. Alerte via le ruissellement d'un débordement en effet immédiat ; quand le BV est court effet induit immédiat. Raisonnement valable pour BV plus grand amont/aval ; lien ruissellement avec ravinement.

Montpellier métropole : point de vue trop technique de séparer ruissellement et débordement de cours d'eau. Dichotomie difficile car s'insère dans les organisations gestion de l'eau des collectivités. Les deux phénomènes ruissellement/débordement cours d'eau sont liés.

Nîmes métropole : agglo Nîmes a pris compétence gestion pluvial urbain, hors phénomène exceptionnel. Dichotomie des collectivités en charge du sujet.
Ruissellement : eau qui coule et qui inonde en surface.

Saint Anastasie : pas habitude de gérer le ruissellement exceptionnel ; volonté de ne pas aggraver mais difficulté de comprendre le sujet. Comment ouvrir à l'urbanisation sans aggraver le phénomène vers les zones « inondées » par débordement de cours d'eau.

MIGT : parler de ruissellement exceptionnel qui engendre l'inondation ; pas le ruissellement « classique »... lien à faire entre le physique du phénomène et les outils et les acteurs qui gèrent ; comment simuler la pluie exceptionnelle intense, localisée, aléatoire : spécificité méditerranéenne. Les méthodes actuelles ne suffisent pas : pas aussi simple que de ne pas construire ou construire différemment.

DREAL Occitanie : cocktail ruissellement = la météo + la géographie + hydrologie (cours d'eau et ouvrages) + urbanisme (imperméabilisation des sols). Selon le dosage de ces ingrédients, on obtient des phénomènes plus ou moins impactants ; clé du problème : analyse de ces facteurs combinés.

MMM : imperméabilisation des sols impacte peu quand la pluviométrie est forte ; peu d'outils sur les réflexions de « porosité » de la ville.

DDTM 13 : approche du sujet via SLGRI : notion de niveau de service selon l'intensité des pluies : faibles pluies , importance de la gestion qualitative ; acceptation moindre qualité plus la pluie est importante ; quand les fonctions de gestion urbaines sont dépassées, on passe dans la gestion de crise. Différentes bornes de gestion selon l'ampleur de la perturbation, vue par l'impact généré.

Conclusion tour de table RUISSÈLEMENT : pas forcément une définition mais bien définir ses paramètres et les bonnes manières de les gérer : quels outils, quels acteurs.

11h30- 12h : CEREMA : tour bibliographique + point réglementaire

- **État des lieux bibliographique et réglementaire par Bertrand VEDOVATI et Christophe MOULIN – Cerema**

Le contexte réglementaire sépare de fait très nettement écoulement pluvial et crue. De fait, dans la bibliographie, de nombreuses définitions variées du ruissellement, mais avec des points communs : cinétique du phénomène (forte intensité, durée courte) ; importance des dégâts (liés à la forte cinétique).

Des divergences : qu'est-ce qu'un cours d'eau ? Cf. le problème de la classification ONEMA en cours. Quelle échelle faut-il retenir pour un bassin versant (un toit ? taille ? au moins 1 km² ? etc.) ? Par quoi est constitué l'assainissement pluvial ? Fait-il ponctuellement partie du réseau hydrographique naturel (cf. les cadereaux à Nîmes, etc.) ?

Propositions pour aller vers une définition :

- le phénomène physique : des précipitations qui ne s'infiltrent pas
- l'aléa engendré : submersion de zones normalement hors d'eau
- hors réseau hydrographique (reliefs peu marqués, cuvettes, etc.)

-
- réseau hydrographique secondaire naturel v/v réseau hydrographique anthropisé

Aujourd'hui des doctrines et pratiques très différentes tant au sein des services de l'État que dans les collectivités.

Intérêt des schémas pluviaux (cf. loi sur l'eau), peu utilisés en zone Méditerranéenne.

L'enjeu cours d'eau dépasse la définition habituelle au regard de l'enjeu de qualité des milieux.

Fortes attentes du grand public, qui ne différencie évidemment pas les causes des inondations, et attend la prise en charge des pouvoirs publics.

DREAL Occitanie : spécificité du ruissellement en zone Méditerranéenne : l'imprévisibilité. Cette spécificité se retrouve Outre-Mer avec les phénomènes cycloniques.

Du point de vue de la bibliographie :

- Guides État (le premier dès 1994, puis dès les années 2000, des notions de niveaux de service, de gestion à la source, de limitation de l'imperméabilisation, de compensation de l'imperméabilisation, etc. se font jour) et CEPRI ;
- travaux universitaires, particulièrement documentés, tous ou presque identifient des zones de production, de transfert et d'accumulation (temporaires, permanentes). Ces travaux ouvrent par ailleurs les réflexions sur des champs nouveaux, ex : réglementations antagonistes/ aggravantes (remembrements, défrichement, etc.) ;
- rapports (souvent à chaud et très concrets) : CGEDD, etc. ;
- quelques études spécifiques (depuis 1995) : échelles de travail pas toujours opportunes ;
- ouvrages : avec des descriptions fines, mais restent souvent théoriques ;
- internet : vecteur incontournable de l'information et de la prévention, des problèmes ponctuels de fiabilité des données ;
- PPR ruissellement : rares => voir pourquoi le guide de 2004 n'est pas davantage appliqué ?
- PLU et autres documents d'urbanismes : en cours d'analyse.

Constat d'une multiplicité de définitions. On peut néanmoins identifier :

- des éléments de caractérisation de l'aléa ruissellement (pente, types de sols, sous-dimensionnement des ouvrages hydrauliques, lien urbain-rural, réaction des aquifères, etc.).
- des enjeux récurrents (densité population, aménagements urbains, voiries accélérant le phénomène, etc.).
- de nombreux outils déjà existants (SDGEP, AZI, PPRI, PIG, SAGE, PAPI, protections nature (réserves, arrêtés de biotope, etc.), y compris en zone rurale (MAE, CAD, etc.).

Donc : phénomène + conséquences (enjeux quantitatifs, sécurité, etc.) + outils (assainissement pluvial, aménagement urbain, alerte et gestion de crise).

CEPRI : zone de génération, zone de cheminement et zone d'accumulation : notions qui peuvent vite aboutir à des outils de gestion via urbanisme.

Délégation de bassin ROME : quelle responsabilité ? Acteurs ? : sera produit dans le cadre de l'étude ; Compétence GEMAPI .

DDTM 11 : idée d'associer l'acteur DRAAF

Antibes : associer aménagement urbanisme composition du COPIL

DREAL PACA : Ne pas élargir trop le COPIL et associer les experts autant que de besoin. Des consultations spécifiques pourront être réalisées et des réunions du COPIL élargi prévues.

14:00 – 15 h : Présentation générale des méthodes d'approche de l'aléa ruissellement – zoom sur la méthode EXZECO (Cerema)

- **Présentation des méthodes d'approche de l'aléa ruissellement par Frédéric PONS - Cerema**

Des cas qu'on ne sait pas étudier ou modéliser : constructions en contre-bas du terrain naturel, ou autres erreurs de constructions (seuils de parkings sous le terrain naturel, etc.). Cf. cas à Grabels (2014), avec des bâtiments sinistrés hors zones inondables : mais c'est le cas au niveau national, avec la moitié des sinistres hors zones inondables (données Caisse nationale de réassurance, « CCR »).

Méthodes hydrauliques classiques : utilisables assez souvent, suivant la configuration des bassins versants. Il faut simplement intégrer le moindre talweg. L'hydrogéomorphologie permet une bonne approche y compris du ruissellement : on intègre, manuellement, dans le modèle 2D, les précipitations (et donc, pas seulement des élévations de cours d'eau). Il reste des incertitudes : débits de petits bassins versants, micro-topographie (dont mobilier urbain), embâcles, etc. Mais aussi pour les critères : temps de retour, hauteur et vitesse. D'où l'idée d'utiliser la notion de débit linéique (hauteur d'eau x vitesse).

Enjeu donc d'avoir une modélisation sur un territoire, plus fine : cf la méthode EXZECO du CEREMA.

Tout d'abord, avoir une base cartographique adaptée. La méthode est **purement topographique, avec un découpage du territoire en pixels** avec des paramètres liés à la hauteur de remplissage, au nombre d'itérations, à la surface drainée minimale. Ces itérations permettent de voir les remplissages des fonds de talwegs.

Méthode utilisée pour déterminer les enveloppes EAIP (ciblés sur les débordements).

Test pour les zones inondées et inondables à l'occasion du REX Var (inondations Dracénie en 2010). Utilisation par le BE SAFEGE en matière de schémas d'assainissement pluvial.

Très clairement EXZECO ne donne pas directement des zones inondables : il faut un travail d'expertise. Ces données (au pas de 25 m), cartographiées au niveau national (EAIP) sont accessibles aux DDTM depuis 2011.

Constat pour les inondations d'octobre 2015 en 06 : toutes les victimes étaient dans les zones EAIP. Mais, de fait, il y a des victimes hors cartographie TRI.

Autres méthodes :

- **CARTINO** : Réaliser un modèle 1D semi-automatique à partir de la topographie et de données débit, pour avoir des rendus «classiques». Très utile pour les **crues débordantes**. Utilisé sur 42 TRI sur 122. En particulier pour les PAC dans le 06 : Biot, Antibes, Mandelieu, etc (La DDTM 06 travaille avec les communes pour vérifier) ;
- **SHYREG** : porté par l'IRSTEA, sur des bassins versants de plus de

5 km². Très utile de manière générale et utile pour injecter des débits dans CARTINO ;

- IRIP : étudié par l'IRSTEA avec un découpage en production-transfert-accumulation. Utilisé par la SNCF, pour détecter les zones sensibles ;
- WATERSED, utilisé par le BRGM, permettant un travail sur le ruissellement rapide et lent (par exemple en Seine-Maritime), adapté au départ pour l'érosion des sols ;
- des travaux mixant les méthodes : cf. Nîmes (Approches classiques, Cartino, Exzeco, etc.) dans un dialogue État + collectivités, pour déterminer une carte des aléas ; cf. Aix-en-Provence, pour travailler sur le PLU (SAFEGE), avec les zones proches de grandes rivières, et des zones de pente, etc.

Pour la présente étude, le CEREMA va utiliser EXZECO avec un pas plus fin (5m) et Cartino, suivant les territoires (en fonction des données de base, et des besoins).

DGPR : au niveau national, travail du comité d'experts ruissellement, en particulier en 2017, avec des cas tests, pour comparer les différents modèles après validation des experts. Faisant suite à la demande de la DREAL PACA, OK pour voir si ces tests peuvent porter sur certains des territoires tests méditerranéens de la présente étude.

DREALs : certes, mais que cherche-t-on ?

CEREMA : ceci permet de **repérer les zones dangereuses, méritant étude. Ce sont des outils « d'alerte », de « mise en vigilance » pour approfondir et confronter aux données de terrain.**

15h – 16h – Présentation des territoires tests (et témoins) (collectivités et services de l'État)

Banyuls-sur-mer (66): petit bassin versant fermé, adossé à la montagne, avec un seul fleuve côtier. Risque d'inondations par submersion marine, débordement, ruissellement. **Des systèmes d'irrigation agricoles très fins, permettant une certaine maîtrise des écoulements : intérêt de voir comment conforter ces systèmes**, au regard de cette qualité. La commune, de petite taille, aux moyens limités, subit des phénomènes imprévisibles, intenses et rapides. Faible culture du risque inondation, du fait de la prédominance des vallons secs, et que le fleuve côtier est en général quasi à sec. Les pratiques rurales et agricoles peuvent limiter ou aggraver les phénomènes, avec des répercussions directes sur le secteur urbain en aval. **Nécessité de travail pragmatique** : trouver des indicateurs aisés à utiliser et comprendre (pas de modélisation systématique!), puis des stratégies claires, aisément compréhensibles par les populations. La DDTM 66 a identifié des micro-bassins versants, certains soumis uniquement à du ruissellement. Facteur aggravant de certaines zones de stationnement, créées pour l'accueil des touristes.

Sainte-Anastasie (30): cas d'inondations soit en débordement, soit par ruissellement. Traversée par la rivière Le Gardon et par divers petits cours d'eau affluents. Mais des cas d'inondations (2014) hors débordement de ces cours d'eau, mais avec de petits talwegs, repérables uniquement par visites de terrain.

Cannes (06) : topographie en cirque au-dessus et autour de la commune (qui se trouve donc dans une cuvette, réceptacle de tous les écoulements). Nombreux petits vallons, avec des recouvrements (bétonnées, buses, etc.) de ruisseaux dans la ville (à noter en bord de mer, d'anciennes zones marécageuses).

Nécessité de travailler en intercommunalité dans l'ensemble de ce bassin versant. L'événement de 2015 a été important et exceptionnel, mais en fait, des inondations régulières de même type. En 06, la DDTM travaille à la révision du PPRI.

Conclusion - Synthèse de la journée et prochaines étapes

Prochaine réunion 12 septembre 2017, avec ouverture par les analyses des territoires tests et témoins.

Les DREAL PACA et Occitanie vont ouvrir un espace de partage dédié.

